

Décision DL2017-15 portant délégation de signature

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses articles L.712-2, L.715-3, R.715-5 et R.719-79,
Vu les statuts de l'institut national des sciences appliquées de Rouen,
Vu l'arrêté du 27 octobre 2016 portant nomination de M. Mourad Abdelkrim Boukhalfa à la direction de l'institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie,

DECIDE

Article 1^{er}-Objet

Délégation est donnée à Madame Stéphanie BOCQUET, assistante ingénieure, direction des formations et de la vie étudiante, à l'effet de signer au nom du directeur de l'institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie les conventions de stage d'étudiant de l'INSA Rouen Normandie.

Article 2-Publicité-Durée

La présente décision est soumise à publicité. Elle sera affichée de manière permanente sur le site internet de l'institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie.

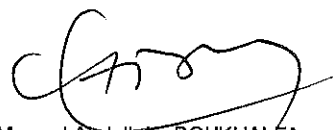
Elle prend effet à compter du 8 septembre 2017.

Article 2 - Exécution

Le délégataire, la directrice générale des services et l'agent comptable de l'institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

A Saint Etienne du Rouvray, le 8 septembre 2017

Le directeur,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA